

	Contexte		
	Lors du Conseil départemental de l'éducation nationale (CDEN) du 18 novembre 2020, l'inspection d'académie a fixé comme date de remontée des demandes concernant les rythmes scolaires, si cela est changement structurel important comme le nombre de demi-journées, fin janvier. Les circonscriptions doivent du coup faire remonter ces demandes le 31 janvier au plus tard au rectorat.		
	Cela signifie que si une demande de modification par rapport à l'organisation actuelle est demandée par la commune / communauté de communes ou par des membres du conseil d'école (APE, corps enseignant, ...), un conseil d'école doit se prononcer sur le sujet. Donc au 30 janvier au plus tard, soit un conseil d'école exceptionnel sur le sujet doit être mis en place, soit le 2ème conseil d'école est avancé en janvier.		
	L'équipe enseignante de l'école maternelle/primaire de Grépiac demande ainsi la consultation sur un retour à la semaine de 4 jours. Cette demande pouvant être faite une fois tous les 3 ans, les parents d'élèves élus ont été mandatés pour faire un sondage auprès de vous, afin de connaître l'avis des parents d'élèves.		
	Le conseil d'école exceptionnel aura lieu le mardi 4 janvier 2022 . Vos représentants élus voteront proportionnellement aux résultats de ce sondage afin de respecter vos vœux.		
	Vous trouverez ci joint un questionnaire à remplir. Merci de répondre : - soit via le formulaire internet accessible à l'adresse suivante : , - soit de retourner le questionnaire dans le cahier de votre enfant de préférence avant le 17/12/2021 et dernier délai avant le 03/01/21 à minuit		
	1 PARENT = 1 VOTE		
	Votre identité (nom et prénom) est demandée afin de garantir une seule réponse par parent. Mais les données seront bien sûr rendues anonymes avant publication des résultats.		
	Les informations fournies ci-bas ont été récoltées par les parents d'élèves élus lors de réunions avec les différents acteurs de l'école. Nous souhaitons partager ces informations avec vous, afin que vous puissiez faire un choix éclairé.		
	horaires		
Rythmes scolaires	4 Jours Lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h30-11h30/13h30-16h30 (soit 6h) APC 2 x 30 minutes / semaine, soit à la pause méridienne, soit l'après-midi après la classe	4,5 Jours Lundi, mardi et jeudi 8h45 – 12h00 / 14h15 – 16h15 (soit 5h15) Mercredi 8h45 – 12h00 (soit 3h15) Vendredi 8h45 – 12h00 / 14h15 – 16h00 (soit 5h)	
Périscolaire jours d'école	4 Jours Lundi, mardi, jeudi et vendredi 7h30 – 8h20 / 11h30 – 13h30 / 16h30 – 18h30	4,5 Jours Lundi, mardi et jeudi 7h30 – 8h35 / 12h00 – 14h05 / 16h15 – 18h30 Mercredi 7h30 – 8h35 Vendredi 7h30 – 8h35 / 12h00 – 14h05 / 16h00 – 18h30	
Mercredi	L'accueil pour TALSH et l'accueil du matin est plafonné à 70 enfants maximum de 3 à 11 ans sur réservation uniquement.		
	4 Jours	4,5 Jours	
	Matin ALAE :	Après-midi ALSH :	Après-midi ALSH :
Accueil enfant	Entre 7h30 / 9h (à confirmer)	Accueil 12h avec repas inclus dans le tarifs ALSH	Accueil 12h avec repas inclus dans le tarifs ALSH
Sortie des enfants	Entre 11h30 et 12h (pas possible de maintenir la permanence entre 12h et 12h30)	Départ du soir entre 16h30 et 18h30	Départ du soir entre 16h30 et 18h30
Personnel accueillant	Animateurs du Périscolaire/Animateurs de Léo Lagrange	Animateurs de Léo Lagrange	Animateurs de Léo Lagrange
Tarif*	Entre 5 et 7 euros (incluant une prise en charge des Mairies de Grépiac et Labruyère Dorsa). Le quotient familial ne s'appliquera pas sur le matin. * Pour une journée complète, il faudra donc ajouter le tarif du matin à celui de l'après-midi.	Entre 6 et 10,50 euros selon votre quotient familial	Entre 6 et 10,50 euros selon votre quotient familial
	Les enfants encore présents à 12h devront rester jusqu'à 16h30 minimum Pour une journée complète, il faudra donc ajouter le tarif du matin à celui de l'après-midi. Projets de plus grande ampleur : participation des élémentaires à l'élaboration des projets pour la période suivante	Petite garderie de 12h à 12h30. Les enfants encore présents à 12h30 devront rester jusqu'à 16h30 minimum	TSVP →
	Arguments		
	Afin de vous aider à avoir un vote éclairé, nous vous proposons ci dessous une liste non exhaustive, d'arguments qui défendent la semaine à 4 jours et la semaine à 4,5 jours. Vous trouverez en surigné les arguments mis en avant par le corps enseignants de l'école de Grépiac. Nous vous incitons formellement à vous faire votre propre avis en complétant ces arguments par vos propres recherches.		
	Pic d'attention de l'après midi entre 15h et 17h Récréations de 15 min à 10h et 15h. Avec, pour les maternelles, une récréation pouvant durer jusqu'à 30 min. Actuellement il n'y a pas de récréation l'après midi. Les enfants seront moins fatigués car non sollicités en au niveau concentration le mercredi matin, cela donne moins de fatigue en fin de semaine (retour d'expérience d'écoles de la communauté des communes étant passées à 4 jours) Moins d'agressivité et de conflits des enfants (retour d'expérience d'écoles de la communauté des communes étant passées à 4 jours) 11h30 permettrait aux petites sections de manger à la même heure que chez les nounous ou à la crèche Facilite les apprentissages de l'après midi car ils sont fait sur 2h30-2h45 au lieu des 2h de cours actuels Possibilité de temps d'apprentissage après la sieste pour les maternelles.	Une meilleur attention le matin (selon FCPE) L'académie nationale de médecine (ANM), dans un rapport de 2010 estime que la semaine de quatre jours ne permet pas de respecter le rythme biologique de l'enfant Pour l'Inspection générale de l'éducation nationale (IGEN), le resserrement du temps scolaire à 4 jours se traduit par une fatigue accrue des élèves et des enseignants Pour le groupe de travail sénatorial sur la réforme des rythmes scolaires, il faut accorder une certaine souplesse, mais il n'est pas souhaitable, pédagogiquement de revenir à la semaine de 4 jours sauf si la durée journalière est limitée à 5h30 avec récupération sur les vacances. (voir la note de synthèse du 7/06/17) Prépare les enfants au rythme du collège Les associations sportives sur le bassin auterivain ne proposent pas un pannel important d'activités le mercredi matin	
	Informations complémentaires		
	De nombreuses études ont établie la fluctuation des capacités d'attention au cours de la journée. (source https://www.mpedia.fr/art-les-rythmes-scolaires/) - de faibles performances entre 8h30 et 9h30, - une attention maximale entre 9h30 et 12h, - une diminution sensible de la vigilance et des performances entre 13h30 et 15h, - une bonne période d'efficience intellectuelle entre 15h et 17h. Pendant la semaine, le lundi est un jour de performances médiocres du fait de la désynchronisation des rythmes pendant le week-end. Le mardi et le jeudi sont des jours de bons résultats. Actuellement sur 20 écoles maternelles et élémentaires publics du bassin auterivain, 13 sont à 4,5 jours.		